| Loi sur les eaux navigables canadiennes |
|--|
| Je donne avis par la présente qu' |
| une soumission a été ajoutée au registre en ligne Recherche de projet en commun, en vertu de la <i>Loi</i> sur les eaux navigables canadiennes ainsi que sa description. |
| Aux termes des paragraphes 4.1 et 9.1 de ladite loi, |
| HYDRO-QUÉBEC a déposé auprès du Ministre des Transports, |
| sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (https://recherche-projet-commun.canada.ca/) et sous le numéro de registre8169, une description de l'ouvrage suivant: |
| ESTACADE DE SÉCURITÉ POUR UNE COMPÉTITION DE TRIATHLON |
| |
| dans, sur, sous ou à travers |
| duFLEUVE ST-LAURENT |
| AUX COORDONNÉES SUIVANTES: Lat. 45.4275380 Long73.5935810 Lat. 45.4271070 Long73.5938240 Lat. 45.4259810 Long73.5919870 soit une estacade de sécurité située à une distance de 40 mètres du barrage de Lachine. Cet emplacement se situe à proximité du Parc des Rapides, au 7770, Boul. LaSalle, Montréal, Québec, H8P 1 X6. L'estacade sera mise en place entre le 20 juillet et le 24 juillet 2023. |
| Affiché à Ville LaSalle, Montréal, Québec en ce6 jour dejuillet 2023 |

